

# GIDAF

## Gestion Informatisée des Données d'Autosurveillance fréquentes

Journée d'information

6 juin 2013

Nathalie BOURJAC, DEAL Guadeloupe

# PRINCIPE DE LA SURVEILLANCE

- ◆ Responsabiliser l'exploitant sur le bon fonctionnement des équipements épuratoires et des potentiels impacts de leur établissement sur le milieu.
- ◆ S'assurer du respect des obligations réglementaires imposées à l'exploitant par son arrêté préfectoral d'autorisation.
- ◆ Mettre en œuvre rapidement des actions correctives en cas de dysfonctionnement accroissant les impacts sur l'environnement.

## Plusieurs types de surveillance:

1. L'auto surveillance exercée directement par l'exploitant :  
chapitre VII de l'arrêté ministériel du 02-02-98 **-art.58 et 60**
2. Les contrôles externes de recalage
3. Les contrôles externes à la demande de l'inspection

# OBJECTIFS DE GIDAF

=> création d'un outil commun AGENCE/DREAL de télétransmission des données d'autosurveillance : c'est un portail de collecte et non de bancarisation.

## Pour l'industriel,

- Éviter la multiplication des transmissions concernant les mêmes données à plusieurs instances,
  - Mettre à disposition des tableaux de bord pour le suivi des données d'auto surveillance (moyennes, graphiques, évolutions, ...),
  - Possibilités de saisies des données par le laboratoire d'analyse pour le compte de l'industriel),

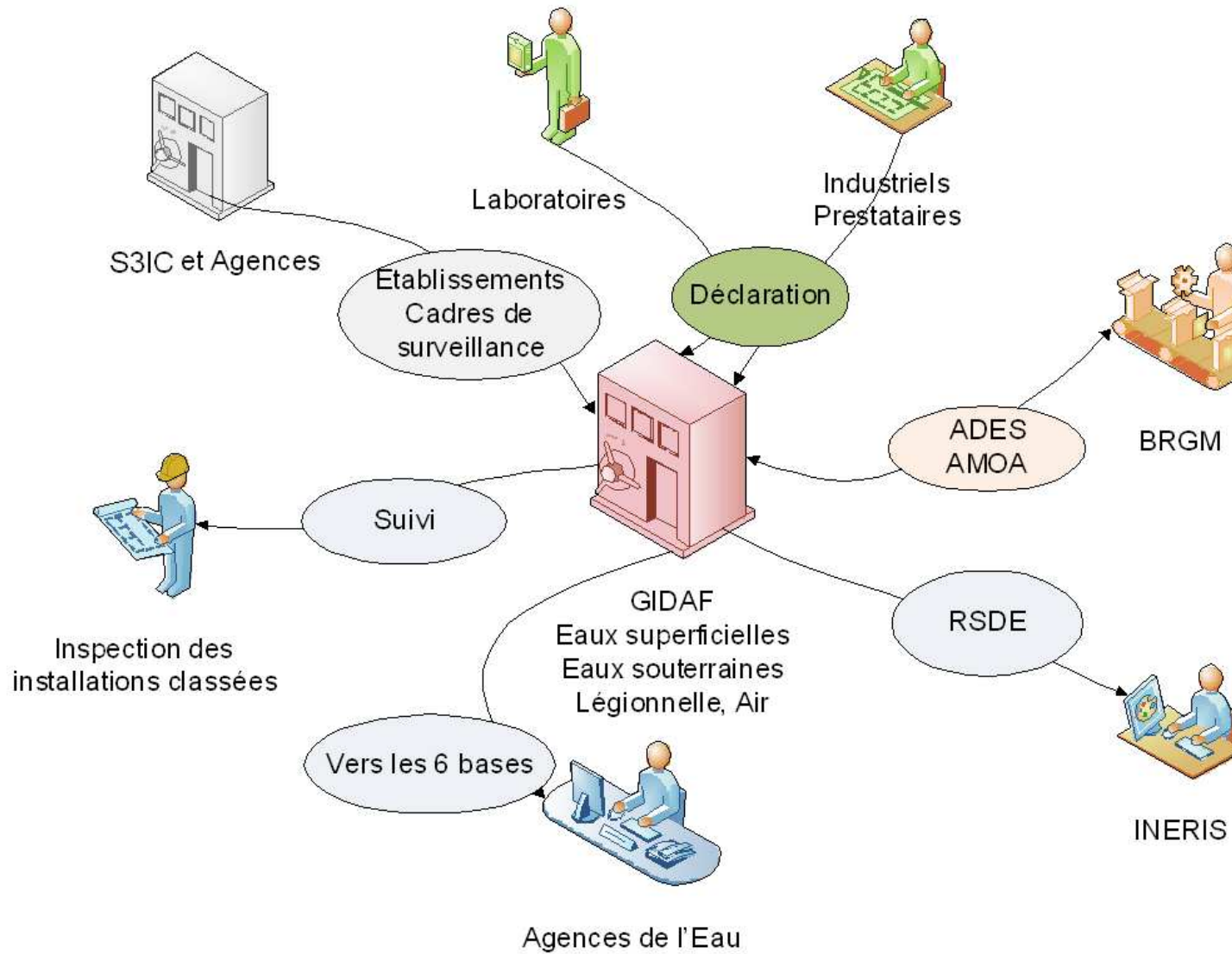
## Pour l'inspection des installations classées,

- Vérifier rapidement le respect des dispositions réglementaires (VLE, fréquence de transmission...)
- Améliorer dans le temps l'analyse et le suivi des données transmises.

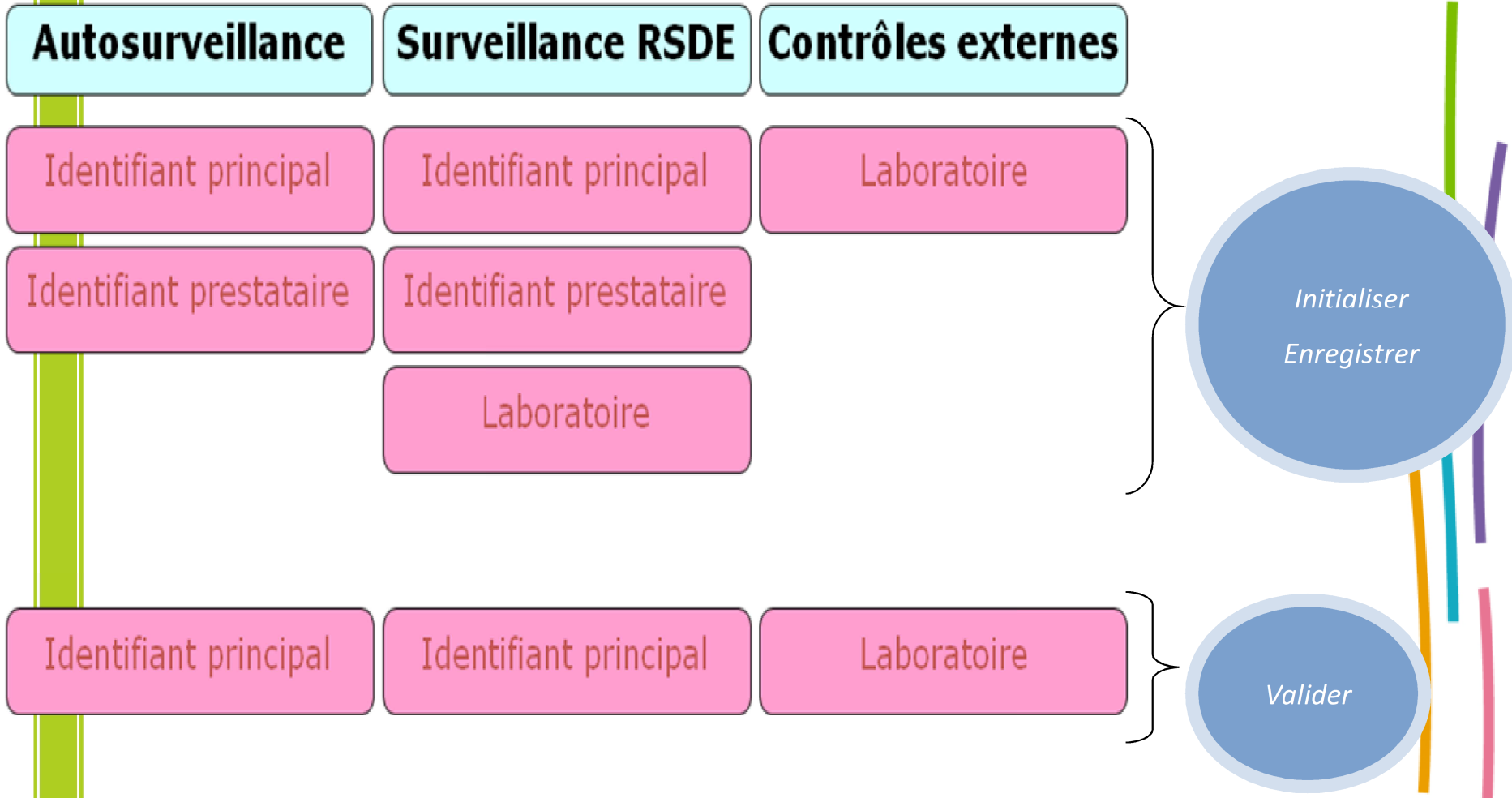
## Pour les agences,

- Faciliter l'édition des redevances et primes pour épuration de l'Agence

# Les acteurs de GIDAF



# Déclaration: quel acteur, quelle action

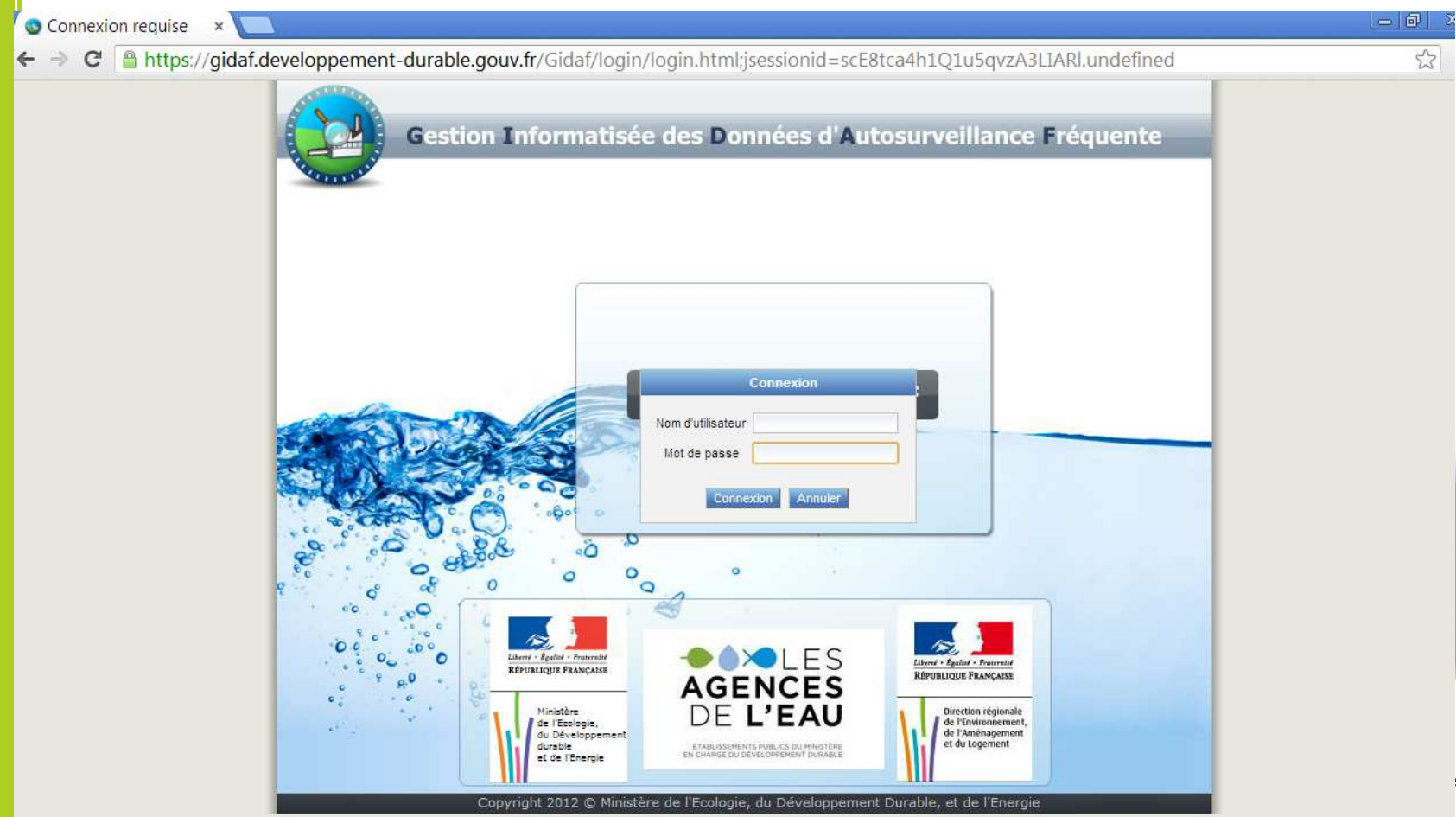


# Connexion à GIDAF

<https://gidaf.developpement-durable.gouv.fr>

Pour les exploitants/prestataires: Identifiant et mot de passe transmis par l'inspection

Pour les laboratoires: code d'accès transmis par le ministère (DGPR: Marine COLIN)



# Connexion à GIDAF

A la première connexion, les renseignements suivants sont demandés:

- Code SIRET (obligatoire)
- Code NAF (facultatif)
- Adresse courriel du correspondant à l'inspection (obligatoire)



The screenshot shows the GIDAF web application interface. At the top, there is a navigation bar with the GIDAF logo and a menu: Accueil, Etablissements, Déclarations, Restitutions, Personnalisation ?. On the right side of the navigation bar, there are links for Historique and Favoris. The main content area features a 'Validation' form with the following fields:

Numéro SIRET :	<input type="text" value="12345678912345"/>
Code NAF :	<input type="text" value="aaa"/>
Adresse email du référent :	<input type="text" value="gidaf.dir@lorraine@industrie.gouv.fr"/>

Below the form, there are two buttons: 'Enregistrer' and 'Annuler'.

# Connexion à GIDAF



The screenshot shows a web browser window with the URL <https://gidaf.developpement-durable.gouv.fr/Gidaf/faces/Default.xhtml>. The page header includes the GIDAF logo, the text "\_Test GIDAF EG (PRD-INDUSTRIEL) | SEINE-NORMANDIE (03) | HAUTE-NORMANDIE (23) | RD-T : Equipe Territoriale (RD-T) | Déconnexion", and a navigation menu with "ACCUEIL", "ETABLISSEMENTS", "DÉCLARATIONS", and "RESTITUTIONS ?". The main content area features the heading "GESTION INFORMATISÉE DES DONNÉES D'AUTOSURVEILLANCE FRÉQUENTE." and a welcome message: "Bienvenue dans l'application (GIDAF) destinée à recueillir les résultats des analyses réalisées sur les rejets des établissements industriels soumis à autosurveillance. Bienvenu(e) \_Test GIDAF EG. Vous êtes connecté(e) en tant que profil PRD-INDUSTRIEL. Vous êtes rattaché(e) au bassin 03 : SEINE-NORMANDIE. Vous êtes rattaché(e) à la région 23 : HAUTE-NORMANDIE. Vous êtes rattaché(e) au service : RD-T : Equipe Territoriale." Below this, there are two table headers: "Déclarations non transmises" and "Déclarations effectuées au cours des 30 derniers jours". Each header is followed by a table with columns for "Date de la déclaration" / "Date de transmission de la déclaration", "Type déclaration", "Etat déclaration", and "Action". A link "Afficher Tableau" is provided for each table. At the bottom, there is a section "Les menus suivants sont à votre disposition :" with a bulleted list: "Etablissements", "Déclarations", and "Restitutions". A "Besoin d'aide" link is also present.

Accueil

## GESTION INFORMATISÉE DES DONNÉES D'AUTOSURVEILLANCE FRÉQUENTE.

Bienvenue dans l'application (GIDAF) destinée à recueillir les résultats des analyses réalisées sur les rejets des établissements industriels soumis à autosurveillance

Bienvenu(e) **\_Test GIDAF EG** .  
Vous êtes connecté(e) en tant que profil **PRD-INDUSTRIEL**.  
Vous êtes rattaché(e) au bassin 03 : **SEINE-NORMANDIE**.  
Vous êtes rattaché(e) à la région 23 : **HAUTE-NORMANDIE**.  
Vous êtes rattaché(e) au service : **RD-T : Equipe Territoriale**.

Déclarations non transmises

Date de la déclaration	Type déclaration	Etat déclaration	Action
------------------------	------------------	------------------	--------

[Afficher Tableau](#)

Déclarations effectuées au cours des 30 derniers jours

Date de transmission de la déclaration	Type déclaration	Etat déclaration
--	------------------	------------------

[Afficher Tableau](#)

Les menus suivants sont à votre disposition :

- **Etablissements** : fonctionnalités permettant de définir les correspondants en charge de l'autosurveillance et de consulter les données réglementaires de l'établissement.
- **Déclarations** : permet de déclarer les rejets ou de consulter les déclarations de l'établissement.
- **Restitutions** : fonctionnalités permettant une exploitation des données.

[Besoin d'aide](#) : consulter l'aide en ligne ou contacter l'inspection ou l'agence à l'aide de la fiche établissement, onglet "correspondance".



# Courrier de relance

Les mails de relance sont adressés comme suit :

À l'exploitant lors de la **validation d'une déclaration** « d'auto surveillance » ou « Surveillance RSDE »

À l'inspection, avec copie à l'exploitant lors de la « **demande d'invalidation** » d'une déclaration

A l'exploitant, avec copie à l'inspection, lors de la **validation d'un contrôle externe** par un laboratoire

A l'exploitant, avec copie à l'inspection, lors d'une **relance en cas de non respect des fréquences de transmission** d'un ou plusieurs paramètres

Exemple: un paramètre à **transmission mensuelle** sera relancé au début du mois de **mars** pour les résultats du mois de **janvier**

La transmission se fait à l'aide d'un **unique mail** contenant l'ensemble des paramètres dont la fréquence n'est pas respectée.

La relance est unique pour une période donnée.

Merci de votre attention

Avez-vous des questions ?